

QUELLE SERA L'INDEMNITE VERSEE EN CAS DE PERTE D'EMPLOI INVOLONTAIRE SELON LA CLASSE ET LE REGIME ?

Les indemnités journalières sont versées mensuellement à terme échu à compter du 31^e jour de chômage continu.

Elles sont versées au maximum pendant la durée correspondant à l'option choisie : 12, 18 ou 24 mois.

Ces tableaux indiquent le montant annuel de l'indemnité selon la classe du « REGIME DE BASE » ou celles du « REGIME COMPLET : base + complémentaire »

Indemnité annuelle
REGIME DE BASE

Classe	Montant
1	14 549 €
2	29 098 €
3	43 646 €
4	58 195 €
5	72 744 €
6	87 293 €

Indemnité annuelle maximum
REGIME COMPLET
« base + complémentaire »

Classe	Montant	
1	-	14 549 €
	A	18 186 €
	B	21 823 €
2	-	29 098 €
	A	32 735 €
	B	36 372 €
	C	40 010 €
	D	43 647 €
3	E	47 284 €
	B	50 920 €
	C	54 558 €
	D	58 195 €
	E	61 832 €
	F	65 469 €
4	G	69 106 €
	H	72 744 €
	E	76 381 €
	F	80 018 €
5	G	83 655 €
	H	87 293 €
	H	101 842 €
6	H	116 391 €

Vos interlocuteurs :

SERVICES GSC

Immeuble Elysées La Défense
7 place du Dôme - TSA 59876
92033 La Défense Cedex
Tél : 01 70 96 75 00
Fax : 01 70 96 75 40
e-mail : gscaffiliations@gan.fr

GARANTIE SOCIALE
DES CHEFS ET DIRIGEANTS
D'ENTREPRISE



Barème 2012

1) VOUS AVEZ SOUSCRIT LE REGIME DE BASE SEUL :

1

POUR UNE GARANTIE ADAPTEE, IDENTIFIEZ LA CLASSE CORRESPONDANT A VOTRE REVENU NET FISCAL PROFESSIONNEL HORS DIVIDENDES 2011 :

de	à	Classe
18 186 €	36 372 €	1
36 372 €	72 744 €	2
72 744 €	109 116 €	3
109 116 €	145 488 €	4
145 488 €	181 860 €	5
à partir de	181 860 €	6

Le chiffre lu dans le tableau au regard de votre revenu 2011 doit correspondre à la garantie actuellement souscrite. Dans ce cas, une mise à jour n'est pas nécessaire.

Si ce chiffre lu est inférieur à la classe actuellement souscrite : une mise à jour est nécessaire en déclarant le revenu à assurer à l'aide du formulaire ③. Une surévaluation de votre cotisation est inutile car les prestations seront limitées en tenant compte du revenu réel.

Si le chiffre lu est supérieur à la classe actuellement souscrite :

- soit vous souhaitez adapter votre couverture au niveau de votre revenu, à l'aide du formulaire ③, déclarez votre revenu 2011 et indiquez la classe à souscrire.
- soit vous souhaitez volontairement maintenir le niveau de garantie sous évalué malgré un revenu 2011 supérieur : pas de mise à jour nécessaire. Attention, en cas de prestations, conformément aux dispositions générales, le calcul reposera sur une assiette inférieure à votre revenu réel.

2

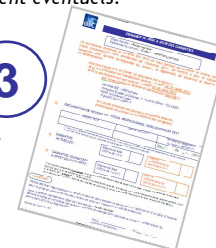
Cotisation annuelle 2012
selon l'option de
durée choisie

Classe	12 mois	18 mois	24 mois
1	889 €	1 332 €	1 998 €
2	1 775 €	2 664 €	3 997 €
3	2 664 €	3 997 €	5 995 €
4	3 550 €	5 329 €	7 993 €
5	4 440 €	6 661 €	9 992 €
6	5 329 €	7 993 €	11 990 €

Cotisation appelée à 80% du taux conventionnel. Taxe sur les conventions d'assurance comprise, hors frais de fractionnement éventuels.

Pour mettre à jour votre garantie du régime de base (ou souscrire le régime complémentaire, cf. pages suivantes) : utilisez le formulaire DEMANDE DE MISE A JOUR DES GARANTIES en déclarant votre revenu net fiscal professionnel hors dividendes 2011.

3



II) VOUS AVEZ SOUSCRIT LE REGIME COMPLET : base + complémentaire

Pour être dans une couverture optimale en fonction du revenu, la classe à souscrire est exprimée par un chiffre de 1 à 6 pour le Régime de base, et une lettre de A à H pour le Régime complémentaire.

1

POUR UN REGIME DE BASE ADAPTE, IDENTIFIEZ LA CLASSE CORRESPONDANT A VOTRE REVENU NET FISCAL PROFESSIONNEL HORS DIVIDENDES 2011

	Classe
de 18 186 € à 25 979 €	1
de 25 980 € à 31 175 €	
de 31 176 € à 36 371 €	
de 36 372 € à 46 763 €	2
de 46 764 € à 51 959 €	
de 51 960 € à 57 155 €	
de 57 156 € à 62 351 €	3
de 62 352 € à 67 547 €	
de 67 548 € à 72 743 €	
de 72 744 € à 77 939 €	4
de 77 940 € à 83 135 €	
de 83 136 € à 88 331 €	
de 88 332 € à 93 527 €	5
de 93 528 € à 98 723 €	
de 98 724 € à 103 919 €	
de 103 920 € à 109 115 €	6
de 109 116 € à 114 311 €	
de 114 312 € à 119 507 €	
de 119 508 € à 124 703 €	5
de 124 704 € à 145 487 €	
de 145 488 € à 181 859 €	
à partir de 181 860 €	6

2

Le chiffre lu dans le tableau au regard de votre revenu 2011 doit correspondre à la garantie actuellement souscrite. S'il est différent, une mise à jour est nécessaire en déclarant le revenu à assurer à l'aide du formulaire ⑥.

3

CLASSE POUR UNE COUVERTURE MAXIMALE EN REGIME COMPLEMENTAIRE

	Classe
de 18 186 € à 25 979 €	-
de 25 980 € à 31 175 €	A
de 31 176 € à 36 371 €	B
de 36 372 € à 46 763 €	-
de 46 764 € à 51 959 €	A
de 51 960 € à 57 155 €	B
de 57 156 € à 62 351 €	C
de 62 352 € à 67 547 €	D
de 67 548 € à 72 743 €	E
de 72 744 € à 77 939 €	B
de 77 940 € à 83 135 €	C
de 83 136 € à 88 331 €	D
de 88 332 € à 93 527 €	E
de 93 528 € à 98 723 €	F
de 98 724 € à 103 919 €	G
de 103 920 € à 109 115 €	H
de 109 116 € à 114 311 €	E
de 114 312 € à 119 507 €	F
de 119 508 € à 124 703 €	G
de 124 704 € à 145 487 €	H
de 145 488 € à 181 859 €	H
à partir de 181 860 €	H

(-) pas de garantie complémentaire

4

Si la lettre lue dans le tableau au regard du revenu 2011 est inférieure à la classe actuellement souscrite, adaptez votre garantie complémentaire à la baisse : une surévaluation de votre cotisation est inutile car les prestations seront limitées en tenant compte du revenu réel.
Si la lettre lue dans le tableau est supérieure à celle actuellement souscrite : vous pouvez, si vous le souhaitez, adapter votre garantie complémentaire en correspondance au niveau de votre revenu à l'aide du formulaire ⑥.

5

LECTURE DIRECTE DE LA COTISATION MAXIMALE ANNUELLE 2012 REGIME DE BASE + COMPLEMENTAIRE SELON L'OPTION DE DURÉE CHOISIE

Classe	Classe	12 mois	18 mois	24 mois
1	-	889 €	1 332 €	1 998 €
	A	1 168 €	1 768 €	2 624 €
	B	1 442 €	2 203 €	3 250 €
2	-	1 775 €	2 664 €	3 997 €
	A	2 053 €	3 100 €	4 623 €
	B	2 331 €	3 536 €	5 248 €
	C	2 610 €	3 971 €	5 874 €
	D	2 888 €	4 407 €	6 504 €
3	E	3 162 €	4 846 €	7 130 €
	B	3 221 €	4 868 €	7 247 €
	C	3 495 €	5 303 €	7 873 €
	D	3 773 €	5 739 €	8 499 €
	E	4 052 €	6 178 €	9 124 €
	F	4 330 €	6 614 €	9 750 €
	G	4 608 €	7 049 €	10 380 €
4	H	4 882 €	7 485 €	11 006 €
	E	4 941 €	7 510 €	11 126 €
	F	5 216 €	7 946 €	11 752 €
	G	5 494 €	8 381 €	12 378 €
5	H	5 772 €	8 817 €	13 004 €
	H	6 661 €	10 149 €	15 002 €
6	H	7 547 €	11 481 €	17 001 €

Cotisation appelée à 80%. Taxe sur les conventions d'assurance comprise. Hors frais de fractionnement éventuels.

6

Pour mettre à jour le régime de base ou modifier le régime complémentaire : utilisez le formulaire de DEMANDE DE MISE A JOUR DES GARANTIES en déclarant le revenu net fiscal professionnel hors dividendes 2011.

Formulaire de demande de mise à jour des garanties (GSCMKG BAR2012) avec des champs à remplir pour déclarer le revenu net fiscal professionnel hors dividendes 2011 et choisir le régime de base et complémentaire.